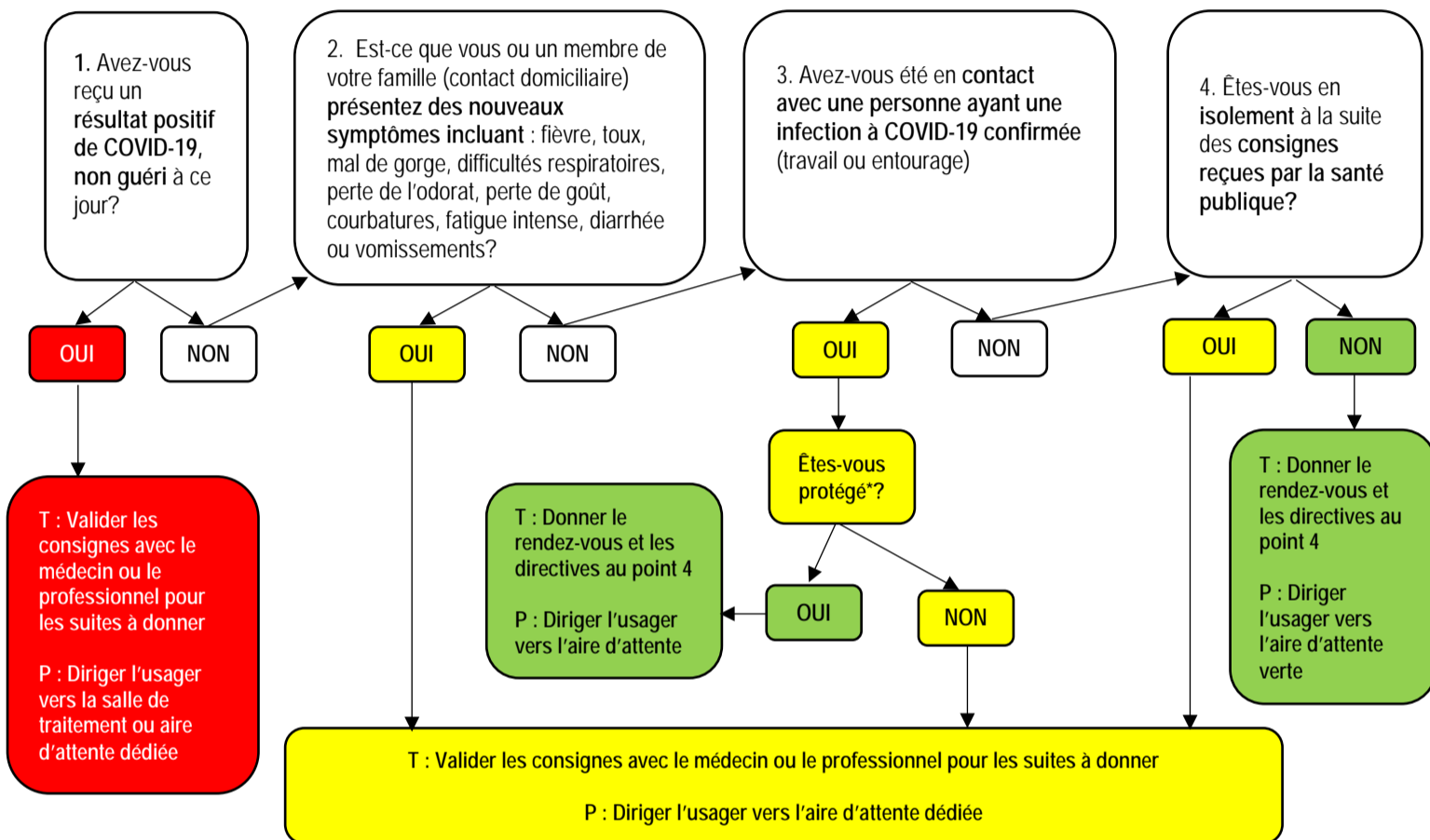




QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE (T) ET EN PRÉSENTIEL (P) POUR LES CONSULTATIONS EXTERNES EN MILIEU HOSPITALIER ET EN RÉADAPTATION

- Rejoindre l'utilisateur selon les consignes usuelles, mais adaptées au contexte COVID.
 - Valider si un numéro de cellulaire est disponible et l'inscrire dans le système de rendez-vous (rdv);
 - Valider si un courriel est disponible et l'inscrire dans le système de rendez-vous (rdv).
- Réaliser le questionnaire téléphonique pour prévoir un rendez-vous et lors de l'accueil de l'utilisateur.
- Demander à l'utilisateur s'il est protégé pour la COVID-19.



Usagers protégés*

- 2 doses de vaccins (≥ 7 jours après la 2^e dose)
- 1 dose du vaccin de Johnson & Johnson (≥ 14 jours)
- Épisode de COVID-19 confirmé depuis ≤ 6 mois (vacciné ou non)
- Épisode de COVID-19 confirmé > 6 mois ET suivi par au moins 1 dose de vaccin (≥ 7 jours après la 1^{re} dose)

ATTENTION

Un masque non médical ou un couvre-visage n'est pas obligatoire mais fortement recommandé pour les enfants de 2 à 10 ans et ne doit pas être utilisé pour des enfants de moins de 2 ans.

4. Donner les consignes suivantes :

- Mentionner à l'utilisateur qu'il doit se présenter à l'entrée d'une installation du CISSS de Chaudière-Appalaches en portant obligatoirement un couvre-visage ou un masque. À l'intérieur de l'installation, un agent de sécurité (ou une agente administrative en l'absence d'un agent de sécurité) lui remettra un masque de procédure à l'aide d'une pince puisque le couvre-visage n'est pas autorisé pour les déplacements à l'intérieur;
- Consignes propres au rendez-vous lui-même (ex. : liste de médicaments, préparation, etc.);
- Consignes sur comment se présenter à son rendez-vous en période COVID : ne pas se présenter pas de 10 ou 15 minutes à l'avance;
- Information sur l'importance de se présenter à son rendez-vous (informer l'utilisateur que s'il ne se présente pas à son rendez-vous, les règles en vigueur de gestion de la non-disponibilité seront appliquées);
- Demander à l'utilisateur de nous aviser dans le cas où l'un des symptômes se développe d'ici son rendez-vous. Très important à mentionner à l'utilisateur;
- Se référer à la note de service traitant des visiteurs/accompagnateurs et proches aidants selon les paliers d'alerte au besoin.